

ÉDITORIAL

La Palestine encore et toujours

Charles Saint-Prot
Directeur de l'OEG

Intervenant après le transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem en 2018, le plan de paix proposé par l'administration des États-Unis pour résoudre la question de Palestine et pompeusement « *deal du siècle* » s'inscrit dans la ligne traditionnellement pro-israélienne de Washington qui en l'espèce ne peut prétendre être un honnête courtier puisque les diverses administrations américaines sont depuis des décennies aveuglément pro-israéliennes.

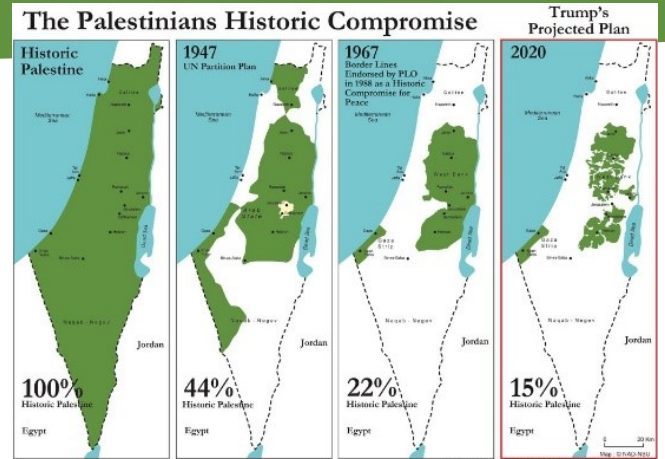
La politique de gribouille des États-Unis

Après que l'on est sottement glosé à qui mieux mieux sur les prétendus « *printemps arabes* » qui ont généralement apporté le chaos dans les pays où ils ont eu lieu, il faudrait sans doute réfléchir aux conditions de l'éclosion d'un véritable printemps arabe qui passera par la paix en Palestine. Il ne s'agit évidemment pas dans cette affaire d'être plus palestiniens que les Palestiniens, qui d'ailleurs rejettent tous le plan américain, mais simplement de rappeler les constantes du droit international en la matière, à savoir c'est-à-dire qu'un règlement de paix passe par la libération de tous les territoires occupés en 1967 sur le fondement des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations Unies, la création de deux États souverains viables et Jérusalem-Est comme capitale de l'État palestinien. Voici les seules bases d'une paix juste et durable qui permettrait de mettre un terme à ce conflit ancien. Le crime des États-Unis depuis des lustres est de soutenir aveuglément la partie israélienne contre la partie arabe et de s'opposer systématiquement à faire avancer la cause de la paix dans le respect du droit international reconnu par une immense majorité de la communauté des nations.

Bien sûr on ne peut que regretter que le président Trump s'obstine à faire la danse du ventre pour complaire à un Netanyahu qui n'est rien d'autre qu'un dirigeant corrompu et, par surcroît, fasciste. On doit surtout déplorer le fait que la politique américaine dans la région du Proche-Orient est digne de gribouille. C'est une dangereuse politique qui multiplie les faux pas, de la funeste invasion de l'Irak en 2003, laquelle a précipité le chaos régional, au fameux « *deal du siècle* », en passant par le funeste renversement des alliances imaginé par Obama au profit de l'Iran ou les prétendus « *printemps arabes* » qui ont accentué le désordre régional. Ce n'est donc par Trump qui est responsable de cette situation mais tout un ensemble de dirigeants – démocrates ou républicains – qui se trompent depuis trop longtemps. Mais, même s'il met fin à une vieille hypocrisie des États-Unis, le « *deal du siècle* » n'est qu'une imposture qui ne peut que conduire à une débâcle tant il est vrai, comme le note le professeur états-unien Alon Ben Meir, que le résultat est de condamner le conflit israélo-arabe à l'intensification d'une haine dont les deux peuples pâtiront.

La matrice des frustrations

Il ne faut pas sous-estimer la puissance émotionnelle de la question de Palestine qui dure depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle demeure un aspect fondamental de la paix au Proche-Orient. L'absence de règlement de cette affaire nourrit la radicalisation car le terreau du radicalisme n'est pas la religion mais les crises régionales non résolues. À cet égard, le drame de la Palestine reste la matrice de toutes les frustrations et des colères du peuple arabe et des musulmans du monde entier qui sont profondément humiliés de constater que la communauté internationale se montre incapable de faire respecter le droit.



Pourtant, comme le disait le président Yasser Arafat, les Palestiniens ne demandent pas la lune, ils souhaitent simplement que soit reconnu leur droit à créer un État indépendant. Si nous ne voulons pas que la société internationale soit livrée à la loi du plus fort, sans aucune règle et en bafouant toutes les normes juridiques, il faut trouver une solution juste à la question palestinienne. Le seul moyen de parvenir à une paix durable est un compromis avec deux États, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte en paix et en sécurité. La base de cette paix reste l'Initiative arabe de paix de 2002 et, de fait, le plan de paix arabe est la seule proposition crédible et sérieuse qui soit actuellement sur la table des négociations.

La voix de la France

Certains estiment que la perspective de cette paix juste s'éloigne. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras. Sur ce point on doit regretter le silence de la communauté internationale, en particulier de la France livrée à un régime dont l'amateurisme est navrant. On sait que la France a fort toujours privilégié une solution passant par une conférence internationale car il est clair que les prétendues négociations bilatérales sont un leurre. En effet comment peut-on négocier entre un colosse et un nain ? La force prime le droit. Et celui qui a la force, Israël, ne veut manifestement pas de la paix. D'autant que le soi-disant parrain américain ne s'est jamais comporté en arbitre impartial. C'est pourquoi la France a longtemps su faire entendre sa voix qui est celle du bon sens, soutenant l'idée d'une conférence internationale destinée à trouver une solution. C'est le seul moyen d'avancer dans l'intérêt de toutes les parties, y compris de l'État d'Israël qui ne peut éternellement camper sur la position de ses dirigeants extrémistes.

Il est consternant que Paris est désormais inaudible et ne tient plus son rôle visant à parler aux peuples un autre langage que celui du renoncement et de la soumission. Et que l'on ne vienne surtout pas prétendre que la France n'est plus une très grande puissance en mesure d'influencer le cours des choses. Ce genre de pitoyable à toujours justifié les plus lamentables renoncements. Le cher Michel Jobert nous répétait que ce n'est pas la force qui compte mais bien la volonté. D'ailleurs, on voit bien quelle peut être la puissance morale d'un pays de moyenne dimension comme le Maroc dont la parole claire et franche compte beaucoup auprès des peuples, notamment très récemment sur l'affaire de Palestine qui est la cause du Roi et du peuple unis.

Quel modèle pour la formation des imams de France ?

Professeur Thierry Rambaud



Dans un discours prononcé le 18 février dernier à Mulhouse, le Président de la République française, Emmanuel Macron a appelé à combattre avec fermeté ce qu'il a qualifié de « *séparatisme islamiste* ». Ce propos témoigne, à défaut d'un plan d'action véritablement pensé et élaboré, de l'urgence d'une prise de conscience dans les États européens, et en France en particulier d'agir et d'édicter les mesures nécessaires pour contrer l'avancée de l'« *islam politique* » dans nos sociétés sécularisées, en mal de repères et de projets porteurs de sens. L'intervention présidentielle a relancé le débat sur le mécanisme des « *imams détachés* » et sur le sujet sensible de la formation des imams en France. L'enjeu est bien celui de l'émergence d'imams (et d'aumôniers) à la fois très bien formés d'un point de vue théologique et respectueux des principes chers à la société française. Quel serait le meilleur modèle en la matière ?

Si le sujet est assurément complexe, l'expérience marocaine en la matière est assurément très intéressante à considérer et à étudier dans le cadre des réflexions actuelles. Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris, dans une étude à paraître à la revue *Société, droit et religion* en 2020, souligne que la « *France devrait s'inspirer du modèle marocain en matière de formation des imams* » (*Société, droit et religion*, CNRS éditions, 2020, n°9, pp 115-120). L'auteur y présente l'Institut Mohammed VI de formation des imams qui joue un rôle essentiel dans la régulation publique et sociale du champ religieux au Maroc. Ce modèle, qui s'inscrit dans le respect des traditions marocaines et de la place centrale du roi du Maroc en sa qualité de Commandeur des Croyants, permet la promotion d'un islam du juste milieu dont les sociétés musulmanes ont véritablement besoin en ce moment. Charles Saint-Prot affirme que ce modèle est également intéressant pour la France.

Telle était d'ailleurs la position exprimée par Manuel Valls lorsqu'il était premier ministre. S'il ne s'agit bien évidemment pas d'importer un modèle qui se comprend au regard des spécificités de l'histoire marocaine, il offre la perspective pour les autorités françaises d'engager une coopération avec le Maroc sur ce sujet. En effet, ne nous méprenons pas. Si l'objectif est de bien faire émerger une institution capable d'assurer en France la formation d'imams de grande qualité théologique, la France n'a pas les ressources en elle-même pour faire émerger une telle instance. Elle devra s'appuyer dans la réalisation de cette perspective nécessaire sur des institutions dont le savoir-faire religieux est reconnu. De ce point de vue, le modèle marocain de formation des imams pourrait bien, comme le relevait Charles Saint-Prot dans l'étude précitée, être précieux et même indispensable pour les autorités françaises.

Fessenheim : un nouveau pas vers le renoncement

Charles Saint-Prot



Annoncée naguère par François Hollande, la fermeture de la centrale nucléaire civile de Fessenheim est intervenue par décision gouvernementale, en février 2020 pour la tranche 1, et dans quelques mois (en juin) pour la tranche 2. Mise en service en 1977, c'est la première centrale nucléaire sur le sol français dans la cadre d'un programme d'énergie nucléaire qui a permis à notre pays d'atteindre plus de 75% de nos besoins nationaux (71% aujourd'hui).

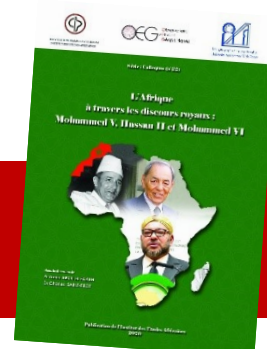
En effet, grâce au général de Gaulle – qui créa le Commissariat à l'énergie atomique dès 1945 – et à une politique volontariste renforcée par le « *choc pétrolier* » des années 1970, l'atome est devenu le pilier de la politique énergétique française. C'est cette politique gaullienne qui est de nouveau mise à mal par un régime qui ne soucie pas de la souveraineté nationale et n'a d'autre ambition que complaire à certaines de nos voisins européens (lesquels ne maîtrisent pas cette ressource énergétique), à commencer par l'arrogante Allemagne. Seuls les militants gauchistes-écologistes, les habitués gogos et les thuriféraires patentés du régime Macron peuvent se féliciter de cette mesure qui va de paire avec le démantèlement du statut d'EDF, passée d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) à société anonyme, et l'ouverture du marché de l'électricité à la sacro-sainte concurrence chère à la commission de Bruxelles. C'est à vrai dire un mauvais coup porté à l'emploi, à la filière nucléaire et aux intérêts vitaux de la France.

De fait, il n'y a pas, actuellement, de substitution possible et seuls d'indécrottables rêveurs peuvent parler d'une prétendue « *transition énergétique* », imaginée dès 2012, qui n'est qu'un slogan puisque les seuls moyens de substitution sérieux sont le pétrole, le gaz et le charbon. L'éolien est très aléatoire et instable tandis que le photovoltaïque n'est valable que pour les pays à fort ensoleillement, comme le Maroc. La France risque ainsi de s'enfoncer dans l'inconnu avec une politique qui, selon le quotidien *Libération*, marque le passage « *de l'atome à l'atone* ».

Mais qu'importe l'intérêt français puisque l'Allemagne se réjouit. C'est sans doute le même raisonnement qui conduit à vouloir faire de la force nucléaire française (la seule qui existe dans l'union européenne depuis le retrait britannique) une force européenne, c'est-à-dire allemande. En attendant sans doute de céder notre siège de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU. C'est précisément cela qu'on appelle le renoncement.

VIENT DE PARAÎTRE

L'Afrique à travers les discours royaux : Mohammed V, Hassan II, Mohammed VI
sous la direction de Yahia Abou el Farah et Charles Saint-Prot de l'Institut des études africaines (Rabat)
et l'Observatoire d'études géopolitiques (Paris), Rabat 2020, avec les contributions de Christophe Boutin,
Jean-Yves de Cara, Frédéric Rouvillois, Michel Ruimy.



Les 50 ans de la Francophonie institutionnelle

Dr Zeina el Tibi



La Journée Internationale de la Francophonie est célébrée chaque année le 20 mars. Cette année, la journée revêt une importance particulière puisque c'est la célébration du 50ème anniversaire de la Francophonie institutionnelle.

L'avènement de la coopération francophone

À la fin des années 1960, les pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle – Léopold Sédar Senghor et ses homologues tunisien, Habib Bourguiba et nigérien, Hamani Diori, ainsi que le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge – ont souhaité mettre le français au service de la solidarité, du développement et du rapprochement entre les peuples.

C'est là tout l'objet de la signature à Niamey, le 20 mars 1970, par les représentants de 21 États et gouvernements, de la Convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) : une nouvelle organisation intergouvernementale fondée sur le partage d'une langue commune, le français, chargée de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux. Cette association connaîtra un brillant dynamisme grâce à son secrétaire général québécois (1970-1974), le cher Jean-Marc Léger.

Le projet francophone a sans cesse évolué et, en 2005, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été créée. Au fil des années, l'Organisation s'est structurée, s'est modernisée, a renouvelé et enrichi ses actions politiques et de coopération, ses réseaux, ses partenaires. Elle est aujourd'hui devenue un acteur multilatéral important et un modèle de diversité.

Dans les années 1970 et 1980, les réseaux francophones s'organisent. Dès 1961, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) avait été créée. Elle regroupe désormais près de 1000 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans 118 pays. Créée il y a près de 60 ans, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Un Conseil international des radios télévisions d'expression française est créé en 1978. Composé aujourd'hui de 44 chaînes de radiodiffusion et de télévision utilisant entièrement ou partiellement la langue française, il développe la coopération entre elles, par l'échange d'émissions, la coproduction et la formation des professionnels. En 1984, la chaîne de télévision francophone TV5 naît de l'alliance de cinq chaînes de télévision publiques : TF1, Antenne 2 et FR3 pour la France, la RTBF pour la Communauté française de Belgique et la TSR pour la Suisse ; rejointes en 1986 par le Consortium de Télévisions publiques Québec. En 1979, à l'initiative de Jacques Chirac, maire de Paris, les maires des capitales et métropoles, partiellement ou entièrement francophones, créent leur réseau : l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Créé en 1987 lors du Sommet du Québec, le Forum francophone des affaires, présidé par Steve Gentili, Pdg de la BRED, est un regroupement d'acteurs économiques des pays francophones. Il démontre qu'il est possible et rentable de faire des affaires en français.

Une nouvelle dimension politique

Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelé *Sommet de la Francophonie*, se réunit pour la première fois en 1986 à Versailles (France), à l'invitation du Président de la République française. Ce sommet réunit 42 États et gouvernements qui retiennent quatre domaines essentiels de coopération multilatérale : le développement, les industries de la culture et de la communication, les industries de la langue ainsi que le développement technologique couplé à la recherche et à l'information scientifique.

Depuis 1986, 17 Sommets de la Francophonie se sont réunis : 1986 à Versailles (France), 1987 à Québec (Canada-Québec), 1989 à Dakar (Sénégal), 1991 à Paris (France) initialement prévu à Kinshasa (Congo RD), 1993 à Grand-Baie (Maurice), 1995 à Cotonou (Bénin), 1997 à Hanoi (Vietnam), 1999 à Moncton (Canada-Nouveau Brunswick), 2002 à Beyrouth (Liban), 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso), 2006 à Bucarest (Roumanie), 2008 à Québec (Canada-Québec), 2010 à Montreux (Suisse), 2012 à Kinshasa (RDC), 2014 à Dakar (Sénégal), 2016 à Antananarivo (Madagascar) et 2018 à Erevan (Arménie). Le 18^e Sommet de la Francophonie se tiendra en décembre 2020 en Tunisie, membre fondateur de l'OIF.

L'avenir de la Francophonie

En 2070, on pourrait compter près de 800 millions de francophones (contre environ 360 millions aujourd'hui), dont une majorité vivant en Afrique. C'est à la fois un grand espoir et un immense défi pour l'ensemble du mouvement francophone : un espoir car l'avenir de la langue française ne s'est jamais présenté sous de meilleurs auspices ; un défi, car il faut ouvrir de nombreux chantiers pratiques (notamment en matière d'enseignement).

Il faut aussi que la France s'implique davantage dans le projet francophone qui est un dossier d'avenir. Sur ce point, il est consternant de constater le manque d'intérêt du gouvernement français pour la Francophonie et la promotion de la langue française. Ce renoncement est d'autant plus déplorable que le français constitue un atout majeur pour une vaste politique qui imaginerait un monde nouveau et donnerait une visibilité accrue au projet francophone. Il s'agit surtout de présenter une vision alternative, celle d'un monde multipolaire, respectueux de la diversité, mieux équilibré. Comme l'écrit Charles Saint-Prot : « *La consolidation de la langue française, l'éducation et la formation sont des priorités absolues et sur ce point on aimerait que l'Organisation internationale de la francophonie se recentre sur ces objectifs essentiels et spécifiques.* »

ACTIVITÉS

11 janvier 2020 à Marseille



À l'initiative de Younes Dirhoussi, consul général du Royaume du Maroc à Marseille, et à l'occasion du 76e anniversaire du Manifeste de l'Indépendance, Dr Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris, a présenté son livre **Mohammed VI ou la monarchie visionnaire** (éd. du Cerf) en présence de nombreuses personnalités.

30 janvier 2020

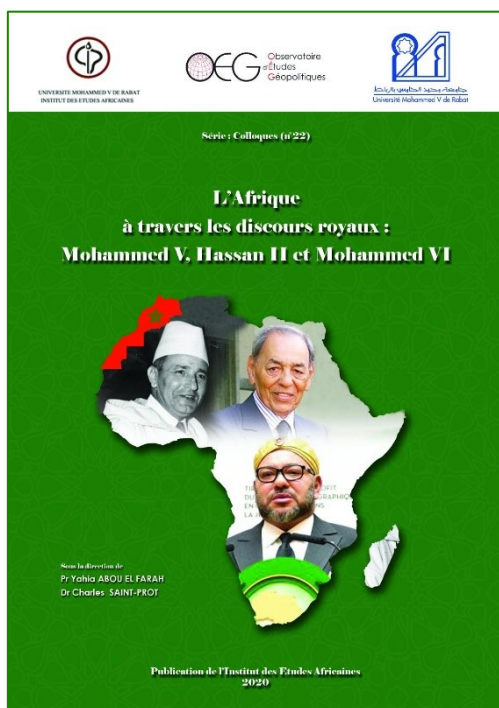
Valeurs actuelles - Spectacle du Monde : Article de Charles Saint-Prot « *Irak-Iran : Rien ne va plus* » repris par plusieurs médias.

27-28 février 2020

« *Le coronavirus, le danger chinois et la mondialisation libérale* » par Charles Saint-Prot, sur plusieurs sites dont [THEATRUM BELLI](#), [AGORA VOX](#) et Action française, etc.

24 mars 2020

Présentation à l'Université de Rabat de la publication "*L'Afrique à travers les discours royaux*" aux éditions de l'Université Mohammed V de Rabat, sous la direction de Yahia Abou el Farah et Charles Saint-Prot.



2 avril 2020, Marrakech

Charles Saint-Prot et le doyen Jean-François Poli participent au colloque de la REMALD, « *Le modèle de développement et les collectivités territoriales* ».

16 avril 2020, Casablanca

Jean-Yves de Cara et Charles Saint-Prot participent au colloque du Maroc diplomatique sur la politique africaine du Maroc.



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, ainsi que des correspondants sur les cinq continents.

- Directeur général : Dr Charles Saint-Prot
- Présidente déléguée : Dr Zeina el Tibi
- Direction des programmes : Professeur Christophe Boutin
- Président du Conseil scientifique : Professeur Jean-Yves de Cara
- Direction des études : Professeurs Thierry Rambaud et Frédéric Rouillois
- Secrétaire général : Ronan Wanlin
- Communication : Layla Muller

Siège de l'OEG : 42 avenue Montaigne, 75008 Paris (France).

Secrétariat : du lundi au vendredi de 09h00 à 18h30.

Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29

Courriel : etudesgeo@yahoo.com

Site : etudes-geopolitiques.com

Directrice de la publication : Dr Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187

Membres du conseil scientifique de l'OEG :

Professeur Ahmed Bouachik

Professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc

Professeur Christophe Boutin

Professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara

Professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt

Avocat, professeur (ém.) à la Faculté de droit Paris Descartes

Professeur Jean-Marie Heydt

Universitaire, expert au Conseil de l'Europe (Suisse)

Dr François-Bernard Huyghe

Docteur en science politique (HDR), enseignant à l'École de guerre économique

Professeur Edmond Jouve

Professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali

Professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon

Professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand

Doyen Jean-François Poli

Avocat, professeur à l'université de Corse

Professeur Thierry Rambaud

Professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouillois

Professeur à l'université Paris Descartes

Professeur Michel Ruimy

Économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe

Dr Charles Saint-Prot

Docteur en science politique (HDR), géopolitologue

Professeur Jamal el Shalabi

Professeur agrégé en sciences politiques à l'Université Hachémite de Zarka (Jordanie)

Dr Jamal Sanad Al Suwaidi

Directeur général Emirates Center for Strategic Studies and Research (ECSSR) d'Abou Dhabi

Dr Zeina el Tibi

Docteur en droit public, essayiste

Doyen Christian Vallar

Professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice

Professeur Henri Védie

Économiste, professeur émérite au Groupe HEC